

Le 19 mai 2020

**Hervé Morin sollicite l’aide du Ministère de l’Agriculture pour soutenir la filière cidricole normande en grand danger**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a adressé, hier, un courrier à Didier Guillaume, Ministre de l’Agriculture et de l’Agriculture, pour solliciter le soutien du gouvernement à la filière cidricole normande. Le Président de Région souhaite que la profession cidricole normande puisse bénéficier des mêmes mesures sectorielles que prises pour la profession vini-viticole, notamment l’ouverture d’une mesure de retrait de produits par distillation et l’exonération des cotisations sociales pour les TPE et PME les plus en difficulté.**

A l’instar de beaucoup de filières d’excellence normandes, la filière cidricole souffre de la crise sanitaire.

La production cidricole est un des fers de lance de l’agriculture normande. Première région cidricole, la Normandie met en avant 7 appellations d’origine protégées issues de ses vergers : le Poiré de Domfront, le Pommeau de Normandie, trois Calvados (Calvados, Pays d’Auge et Domfrontais), 2 Cidres du Pays d’Auge et du Cotentin. Cette année devrait voir naître une 8e AOP Cidre du Perche et l’IGP Cidres de Normandie.  Plus de 350 producteurs et/ou transformateurs vivent de l’activité cidricole, produisant 50 millions de bouteilles par an.

Cette filière est aujourd’hui en danger : baisses très importantes des ventes à l’export et en grande distribution, en restauration hors domicile, de la vente directe et en circuits courts. Certaines entreprises cidricoles ont également dû stopper les activités d’agritourisme qu’elles proposaient.

Le chiffre d’affaires global pour la filière cidricole accuse une baisse de plus de 50%. Le stock de produits invendus augmente générant des besoins de trésorerie de plus en plus conséquents et les perspectives de la prochaine récolte ne font qu’amplifier les inquiétudes de la profession.

Des actions de promotion, notamment locales, sont en cours pour relancer la consommation en grande distribution et en circuits courts. Ces mesures resteront certainement insuffisantes et le constat est alarmant.

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr